

Offres patronales: le mépris évident de Martin Coiteux

Colère et indignation : voilà ce qu'a provoqué, chez les porte-parole du Front commun, la proposition du Conseil du trésor en vue du renouvellement des conventions collectives des 400 000 travailleuses et travailleurs du secteur public qu'ils représentent.

« Aujourd'hui, le gouvernement du Québec nous démontre qu'il n'a aucun respect pour les femmes et les hommes travaillant dans les secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux ainsi que de la fonction publique. Le gel salarial que souhaite imposer le gouvernement aurait pour effet de doubler après cinq ans le retard salarial déjà énorme entre les employés des services publics et les autres salariés québécois. Ce n'est plus un effort qu'on nous demande pour réduire le déficit, c'est le sacrifice de notre dignité comme travailleuse et comme travailleur ! », déclare Louise Chabot, présidente de la CSQ et porte-parole du Secrétariat intersyndical des services publics.

Ignorant complètement l'ensemble des propositions de ses salariées et salariés pour améliorer leurs conditions de travail et la prestation de services, le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, balaie sous le tapis les questions de la réduction de la précarité, de la sous-traitance, de l'autonomie professionnelle et de la conciliation famille-travail-études.

Un recul du pouvoir d'achat

Le gouvernement de Philippe Couillard propose un gel salarial sur 2 ans et une augmentation annuelle de 1% par la suite, pour un total de 3% sur 5 ans. Cela représente une importante baisse du pouvoir d'achat pour l'ensemble des personnes salariées du secteur public.

Rappelons que les travailleuses et travailleurs de la fonction publique ont déjà amplement fait leur part pour le redressement des finances publiques. Depuis 2009, l'évolution de leur salaire a été inférieure à celle des autres salariées et salariés du Québec.

« C'est 4 milliards de dollars que le gouvernement a économisés sur le dos des travailleuses et travailleurs du secteur public depuis 2009, je crois qu'on peut appeler ça un effort suffisant ! », s'indigne Louise Chabot.

Par ailleurs, les organisations du Front commun déplorent le fait que Martin Coiteux place leurs membres devant un faux dilemme : soit ils acceptent un gel salarial, soit ils acceptent une augmentation de leur charge de travail.

« Nous n'acceptons pas cette prémisse, explique Louise Chabot. Notre intention est de démontrer qu'il existe une alternative à cette fausse logique dans laquelle veut nous enfermer M. Coiteux. »

Une attaque idéologique envers le régime de retraite

Non content de s'attaquer à leurs revenus, le gouvernement Couillard souhaite également s'attaquer au régime de retraite des travailleuses et travailleurs du secteur public. Hausse de l'âge de la retraite à 62 ans, remaniement complet des règles de fonctionnement du régime, calcul de la rente sur les 8 meilleures années plutôt que sur les 5 actuellement prévues. Le nouveau calcul rendra également plus difficile l'accès à la retraite pour le personnel à statut précaire et les gens travaillant à temps partiel. Le tout s'appliquerait dès le 1^{er} janvier 2017.

« Considérant la bonne santé financière du RREGOP, il est surprenant de voir ce type de demande de la part de M. Coiteux, s'étonne Louise Chabot. Mises à part des raisons idéologiques, rien ne justifie une telle demande. »

Une négociation qui s'annonce ardue

Le gouvernement reste sourd également aux propositions des organisations du Front commun pour assurer un financement adéquat de nos services publics. « Notre intention a toujours été de négocier sérieusement avec le gouvernement. Mais nous n'hésiterons pas à prendre les moyens qu'il faut pour lui faire entendre raison. S'il est incapable de comprendre autrement qu'avec la pression de la population dans la rue, c'est par milliers que nous y descendrons », conclut-elle.



Pour visionner la vidéo : <http://bit.ly/13umuz1>